

# Réseau de formateurs internes : c'est parti !



À ce jour, un groupe de 14 agents a été constitué et celui-ci sera élargi chaque année. L'objectif de ce réseau est d'enrichir et de personnaliser l'offre de formation en interne, en permettant à des agents de la collectivité d'assurer des formations.

Les formations proposées sont variées : Word, Excel, Outlook, français, gestion de projet, communication non violente, posture professionnelle, rythme de l'enfant, accompagnement des enfants porteurs de handicap, HACCP (prévenir et identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire),

management, juridique, techniques de propreté de la voie publique...

Les premières sessions de formation débuteront en octobre 2024. Les propositions de formation dispensées par vos collègues seront transmises par courriel à vos directeurs et chefs de service, qui vous relaieront l'information afin que vous puissiez vous inscrire.

**À noter :** les formations réalisées par les formateurs internes seront reconnues par le CNFPT dans le cadre de la formation statutaire obligatoire.

## Addictions : actualisation du règlement intérieur

Les conduites addictives et certaines consommations peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des agents et être à l'origine d'accidents du travail. La prévention face aux conduites addictives au sein de la collectivité s'exerce au travers un règlement intérieur. Il permet de présenter ce que sont les addictions, le cadre réglementaire lié au contexte professionnel et propose une procédure à adopter face à un agent présentant un trouble du comportement. Le service Médecine préventive, Sécurité et Qualité de vie au travail a mis à jour ce document et a ajouté le dépistage d'autres substances psychoactives que l'alcool comme la drogue ou les médicaments.

**Bon à savoir :** L'utilisation de la cigarette électronique est interdite dans les locaux et les véhicules.



Retrouvez le règlement sur votre intranet My Noisy, rubrique RH Infos → Santé, prévention et protection sociale